

ÉLECTIONS DU CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS 2022 : BAROMÈTRE DE LA PROFESSION D'AVOCAT



ANALYSES & RÉSULTATS

LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE



1

Faire un état des lieux de la profession d'avocat à Paris et identifier les grandes tendances afin de mieux vous représenter.

2

Dégager les préoccupations spécifiques des avocats du Barreau de Paris suivant leur statut et leur génération.

3

Comprendre le rapport des avocats du Barreau de Paris avec l'Ordre et leurs instances représentatives.

MÉTHODOLOGIE :

Les résultats ont été collectés de manière anonyme entre le 15/11/2022 et le 22/11/2022

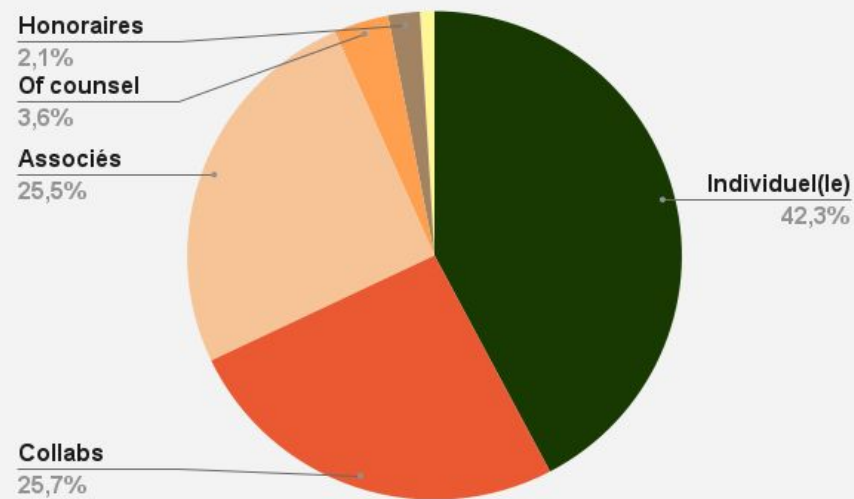
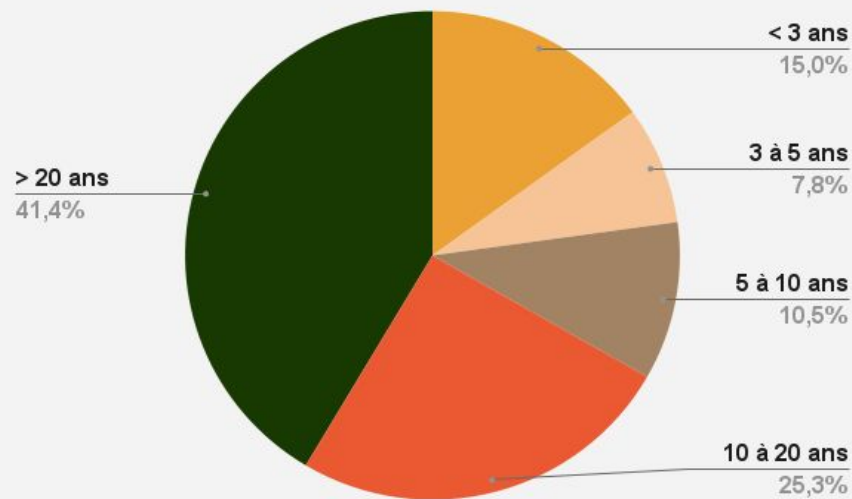
1

**CARACTÉRISTIQUES
GÉNÉRALES DES
AVOCATS INTERROGÉS**

526

C'EST LE NOMBRE D'AVOCATS
AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

EXPÉRIENCE & STATUT DES RÉPONDANTS



La majorité des répondants exercent **à titre individuel** et/ou **depuis plus de vingt ans**.
Quasiment autant d'associés que de collaborateurs ont répondu à l'enquête.

LES PRINCIPALES PRATIQUES DES RÉPONDANTS

Réponses

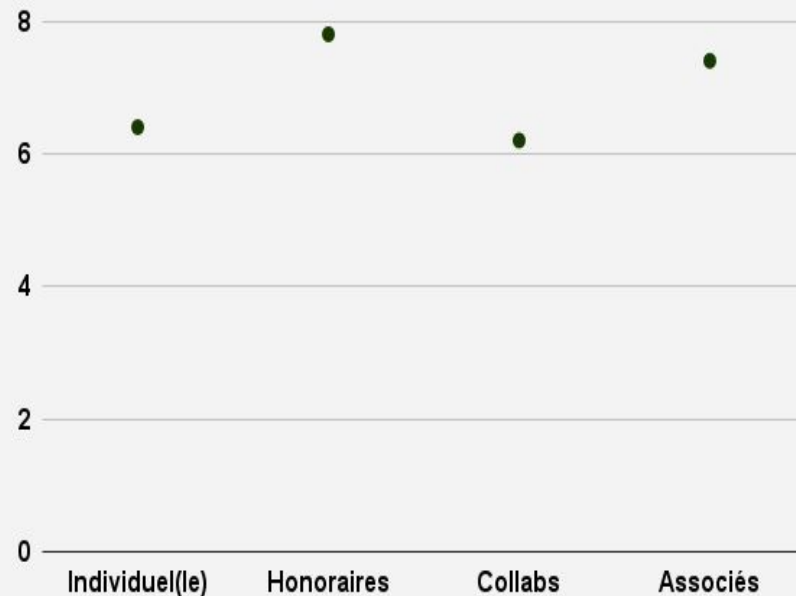
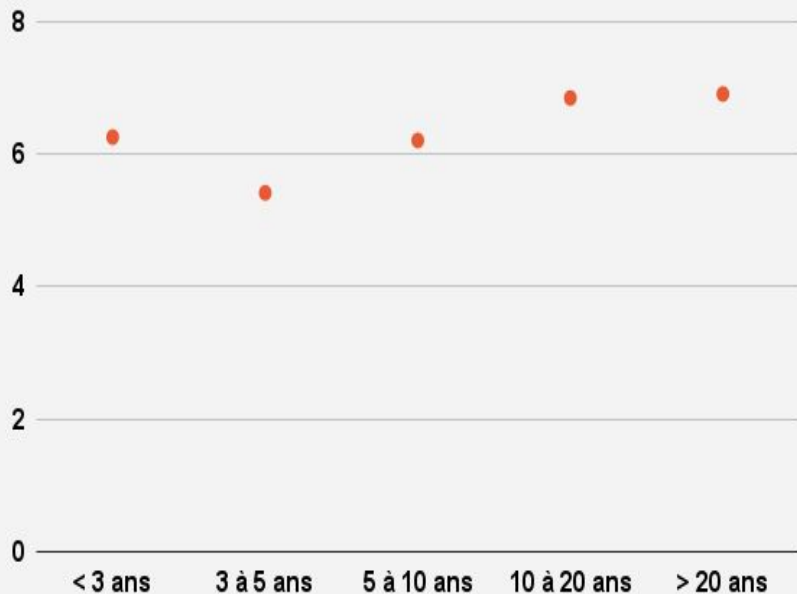
2

**L'ÉTAT PERSONNEL
DES AVOCATS
INTERROGÉS**

6,7 /10

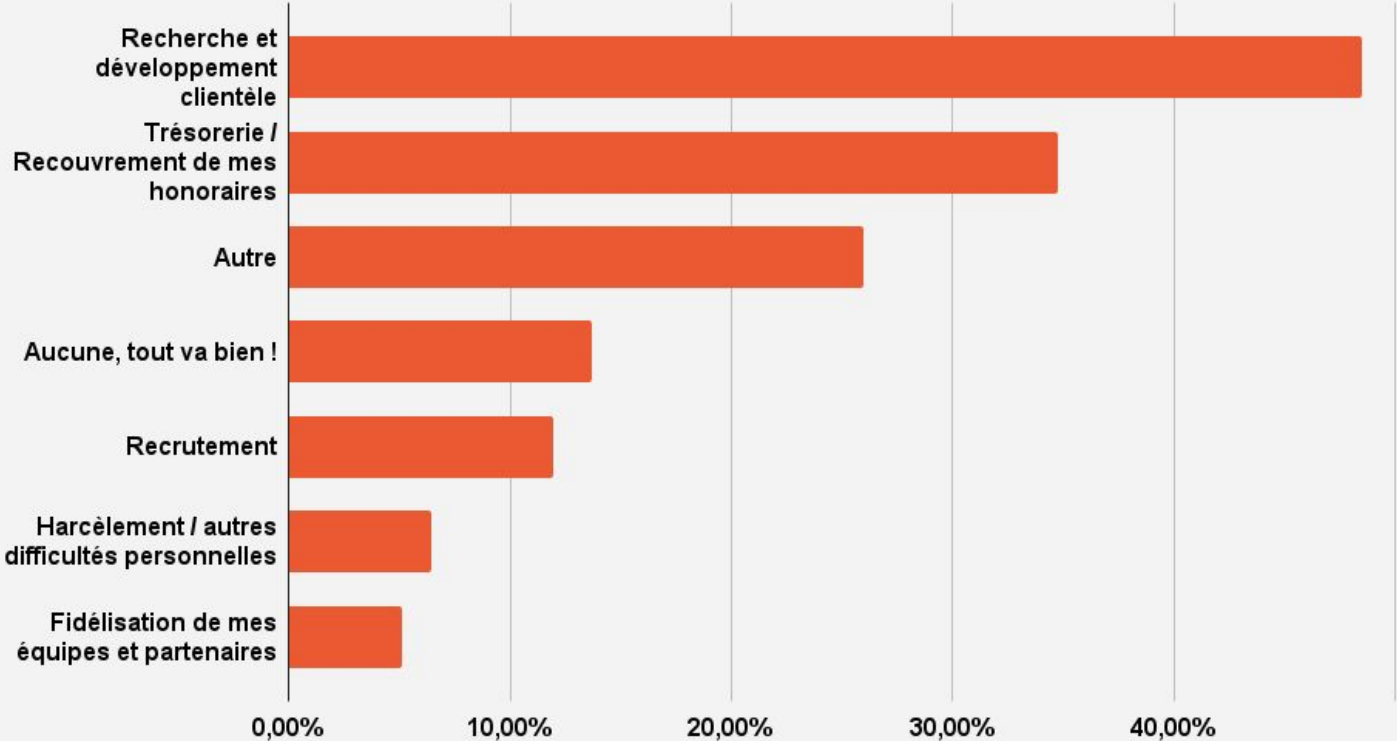
**...C'EST LA NOTE MOYENNE QUE
DONNENT LES AVOCATS LORSQU'ON
LEUR DEMANDE SI ILS SONT
ÉPANOUIS DANS LEUR TRAVAIL.**

UNE PROFESSION ÉPANOUIE ?

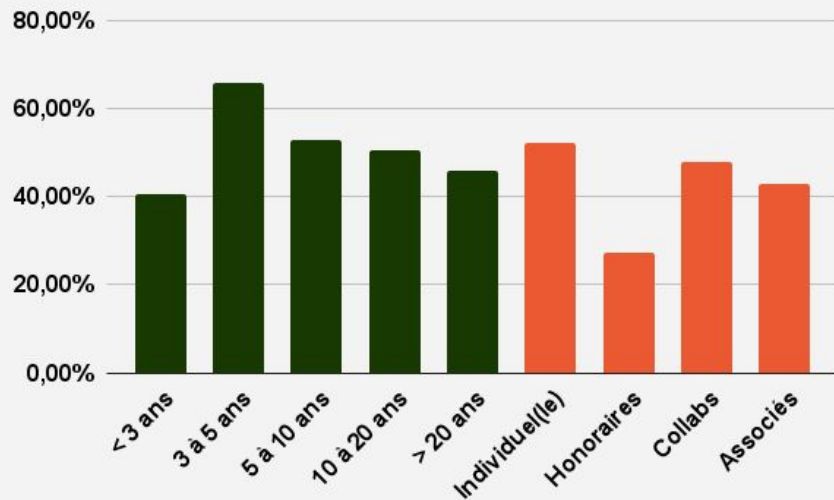


D'une manière générale, l'épanouissement des avocats dans leur métier **croît avec l'expérience**. Les collaborateurs et avocats exerçant en individuel semblent toutefois **moins épanouis** que les associés et avocats honoraires.

LES DIFFICULTÉS PERSONNELLES DES AVOCATS



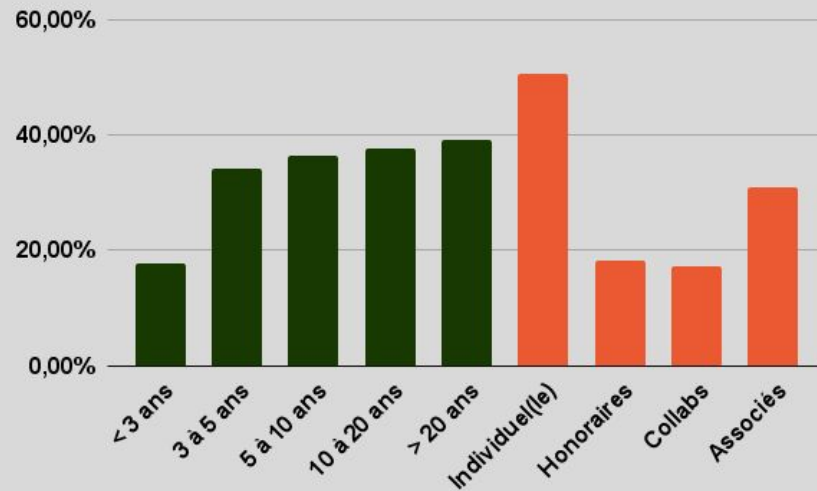
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CLIENTÈLE



% de réponses positives par catégorie pour la réponse "recherche et développement de clientèle"

La recherche & développement de clientèle est désigné par **les avocats qui exercent individuellement et/ou depuis plus de 3 ans** comme l'une de leurs difficultés majeures.

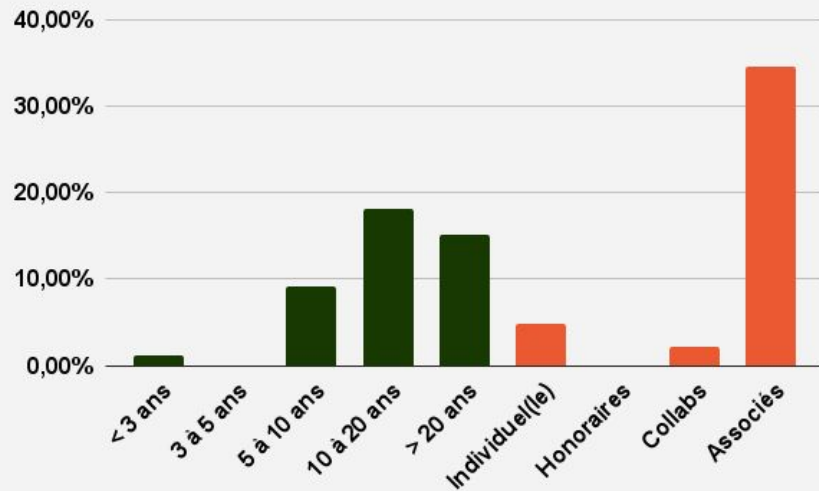
TRÉSORERIE ET RECOUVREMENT D'HONORAIRES



% de réponses positives par catégorie pour la réponse "trésorerie et recouvrement d'honoraires"

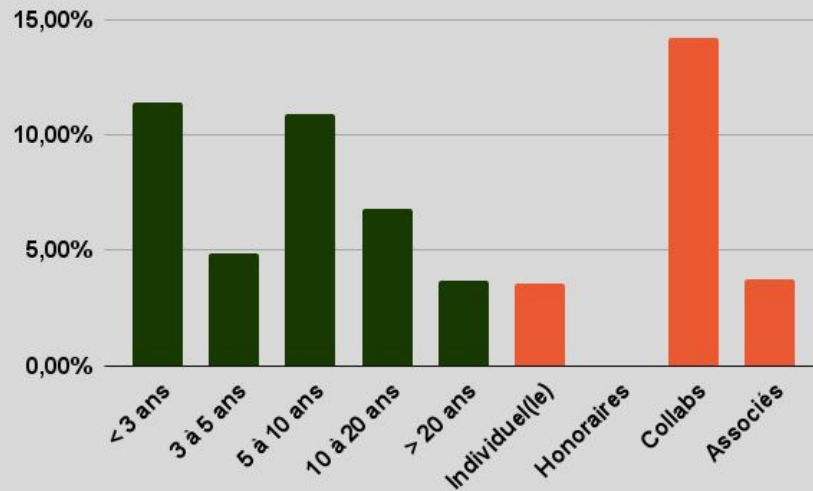
Les problèmes de trésorerie deviennent une difficulté croissante avec l'expérience. Cette difficulté touche particulièrement les **avocats individuels : 50,54%** répondent y faire face.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



% de réponses positives par catégorie pour la réponse "recrutement"

HARCÈLEMENT ET DIFFICULTÉS PERSONNELLES



% de réponses positives par catégorie pour la réponse "harcèlement/difficultés personnelles"

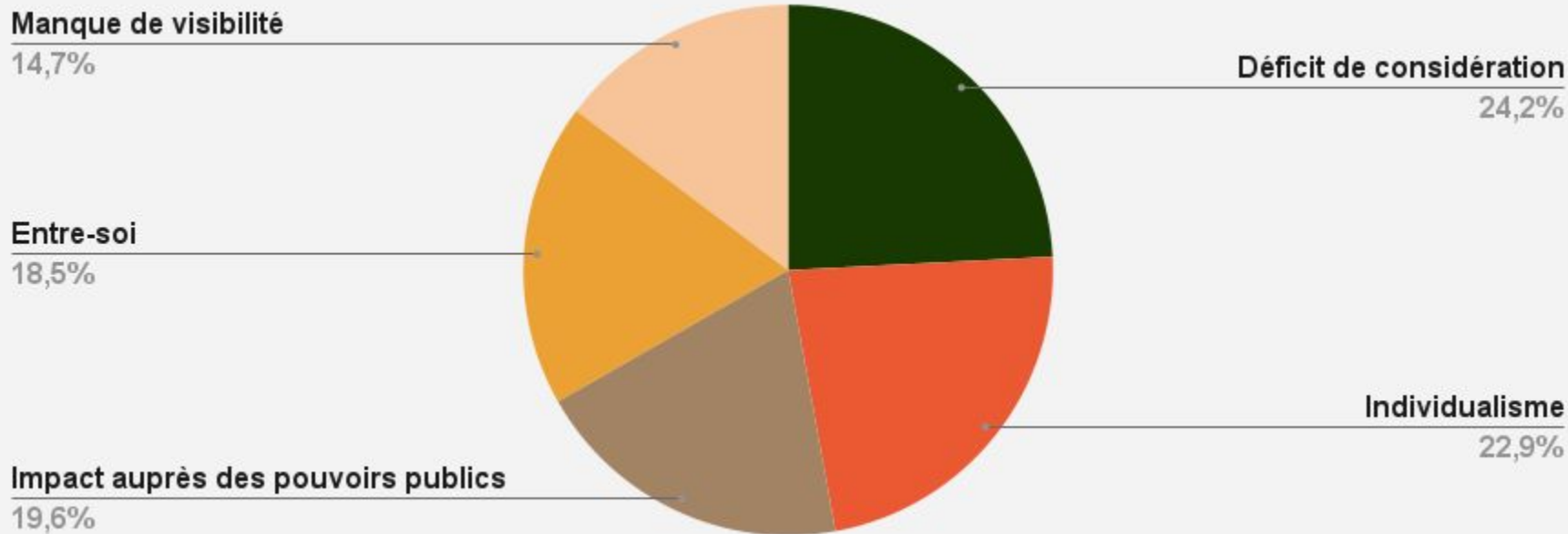
Les difficultés de recrutement touchent particulièrement **les avocats ayant le statut d'associés** : 34,59% déclarent y faire face.

Le harcèlement et les difficultés personnelles sont davantage une difficulté pour les **collaborateurs et les jeunes avocats (< 10 ans de barreau)** que pour le reste de la profession.

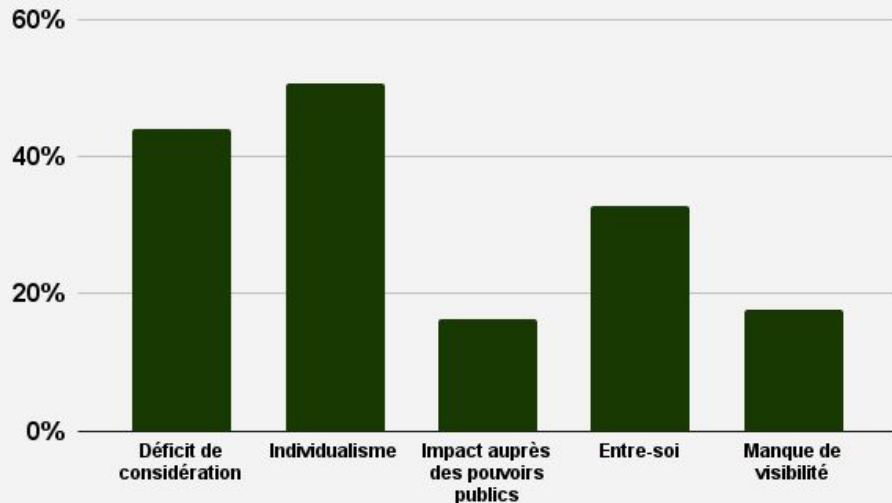
3

L'ÉTAT DE LA
PROFESSION SELON
LES AVOCATS

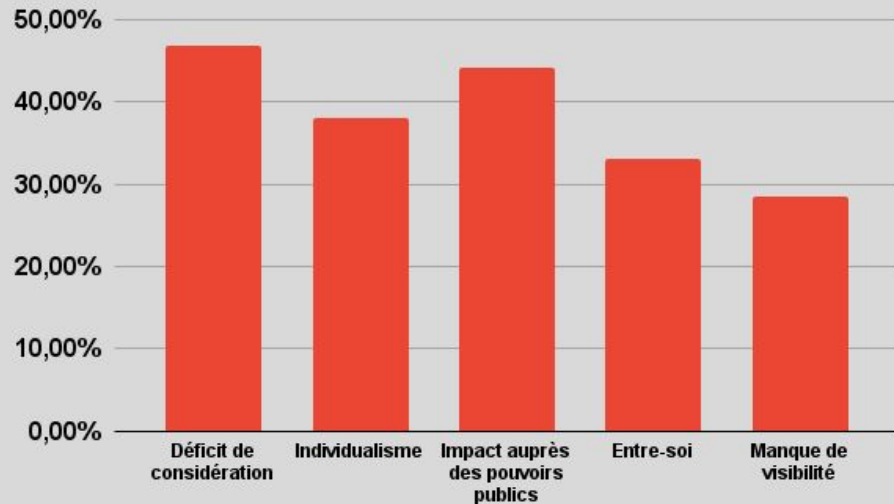
LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE LA PROFESSION SELON LES AVOCATS



LES PROBLÈMES DE LA PROFESSION SELON LES JEUNES AVOCATS

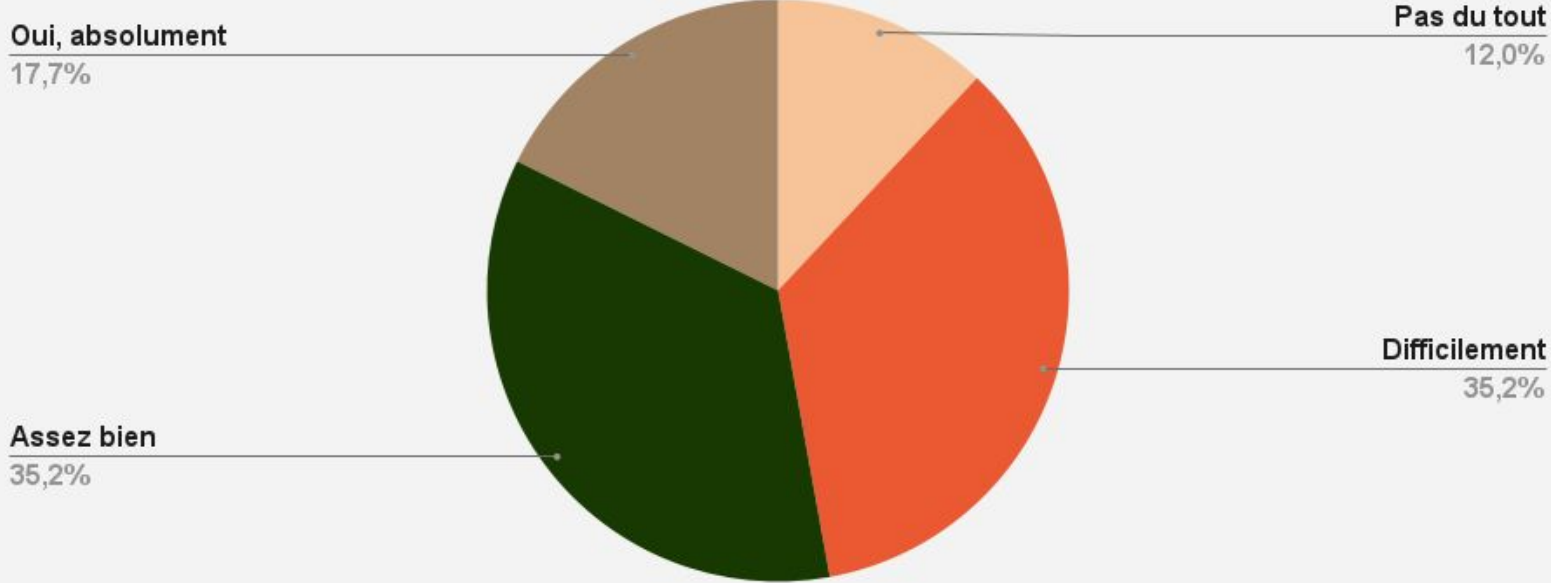


LES PROBLÈMES DE LA PROFESSION SELON LES SENIORS

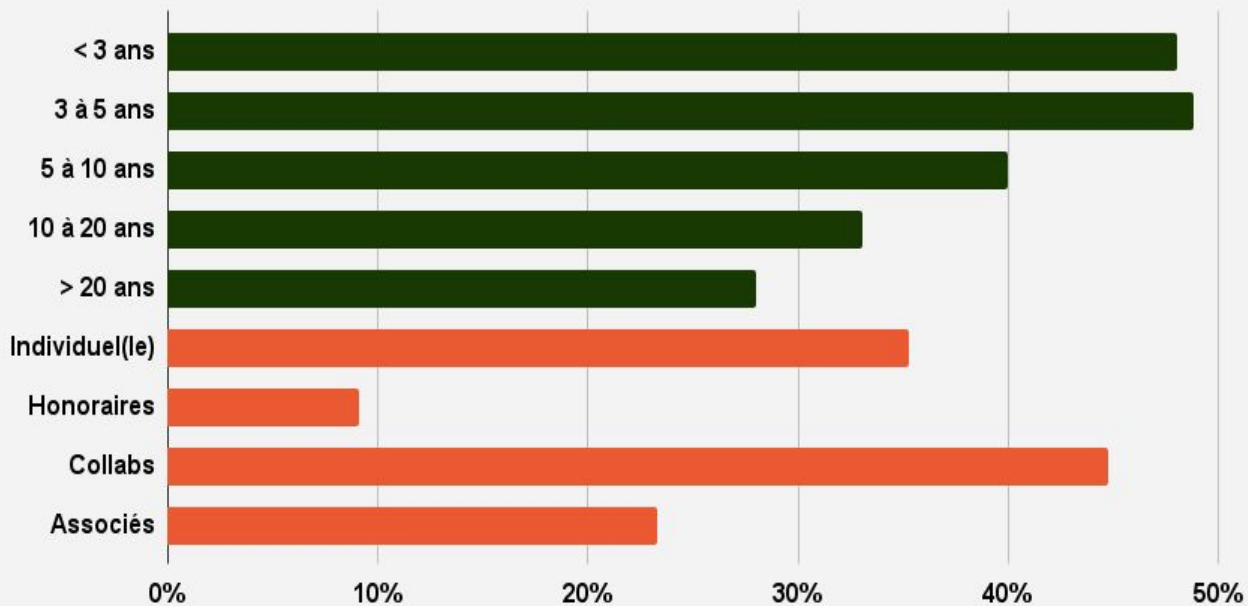


Là où **l'individualisme** est désigné comme le principal problème de la profession par les jeunes avocats, les seniors (*20 ans d'expérience ou plus*) relèvent **le manque d'impact auprès des pouvoirs publics**. Les avocats interrogés désignent toutefois unanimement **le manque de considération** comme l'une des principales difficultés rencontrées par leur profession.

LES AVOCATS : DES PROFESSIONNELS QUI SE PROJETTENT DANS L'AVENIR?



LES AVOCATS QUI SE PROJETTENT LE PLUS DIFFICILEMENT DANS L'AVENIR



% des interrogés ayant répondu **“difficilement”** à la question
“Parvenez-vous à vous projeter à 3-5 ans ?” selon leur **expérience et leur statut**

Comme on pourrait s’y attendre, ce sont les avocats **avec le moins d’expérience** qui se projettent le plus difficilement dans l’avenir. La capacité des avocats interrogés à se projeter **croît** avec l’expérience.

Les avocats ayant le statut de **collaborateur** ou **exerçant individuellement** semblent être ceux qui ont le plus de mal à se projeter dans l’avenir.

4

LE RAPPORT DES
AVOCATS À L'ORDRE

4 /10

...C'EST LA NOTE DONNÉE PAR LES **AVOCATS**
INTERROGÉS LORSQU'ON LEUR DEMANDE SI
ILS SE SENTENT **REPRÉSENTÉS PAR L'ORDRE.**

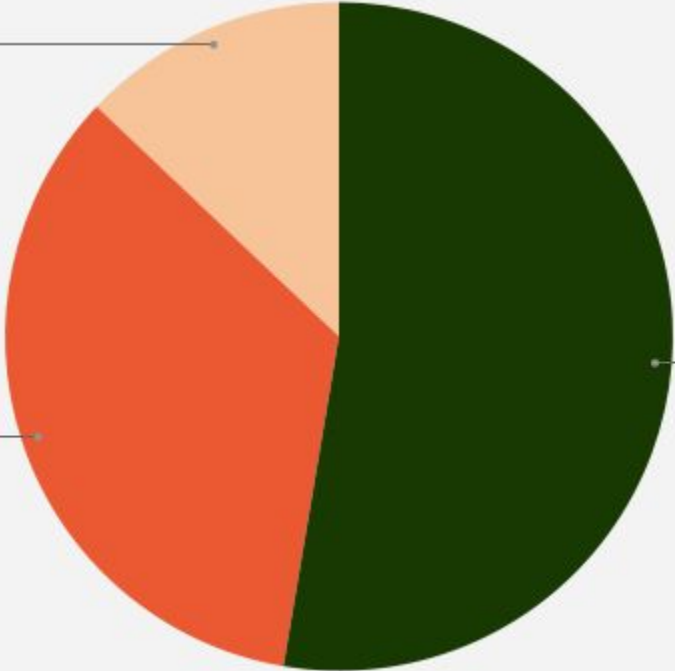
LES AVOCATS INTERAGISSENT T-ILS AVEC L'ORDRE ?

Oui absolument

12,9%

Très peu

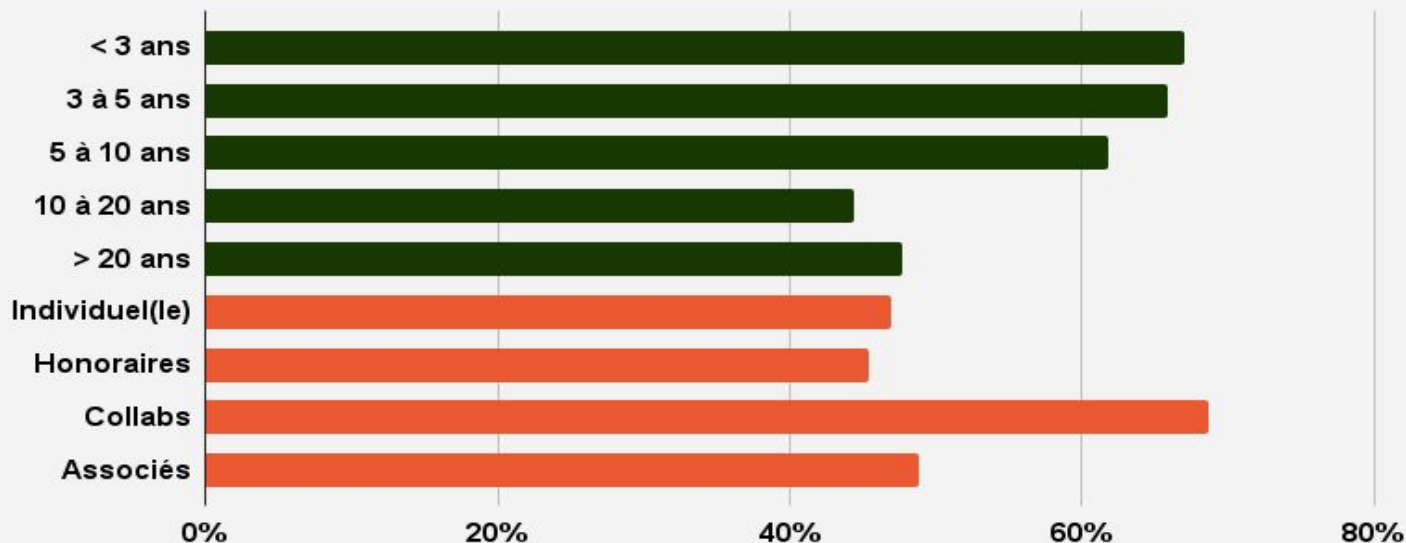
34,4%



Pas du tout

52,7%

LES AVOCATS QUI ONT LE MOINS D'INTERACTION AVEC L'ORDRE



% des interrogés ayant répondu "pas du tout" à la question "Avez-vous des interactions avec l'Ordre autrement que par le paiement des cotisations ?" selon leur expérience et leur statut

Les avocats **avec le moins d'expérience** sont ceux qui ont le moins d'interaction avec l'Ordre des avocats. Le taux d'interaction avec l'Ordre **croît avec l'expérience**.

Les avocats ayant le statut de **collaborateurs** sont ceux qui ont le moins d'interaction avec l'Ordre.

4,9 /10

...C'EST LA NOTE MOYENNE DE
SATISFACTION DONNÉE PAR LES AVOCATS
AUX RÉPONSES APPORTÉES PAR **L'ORDRE.**



36%

**...C'EST LA PART DES AVOCATS QUI PENSENT
AUJOURD'HUI QUE L'ORDRE EST INUTILE.**